



Le Piéton

Espère vous retrouver nombreux, ce jeudi soir, au bar trinquet Léon-Dongaitz d'Urrugne. Rendez-vous est donné à partir de 18 heures pour échanger sur l'actualité de la commune et sur notre journal, ce que vous en pensez, ce que vous en attendez. Il est possible de s'inscrire via le site Internetsudouest.fr, onglet « événements ». Inscrits ou non, les portes seront ouvertes à tous.

Le billet

Pourquoi « Sud Ouest » met Urrugne à la Une ?

« Sud Ouest » relate au quotidien l'actualité de ses territoires, de la plus grande agglomération jusqu'à la plus petite des communes, grâce à ses journalistes et à son réseau de correspondants. Dans le cadre de notre opération nommée Ma commune à la Une, notre rédaction va plus loin en vous proposant, toute cette semaine, de mieux connaître Urrugne.

Après le volet historique de ce lundi 30 septembre, à lire comme une clé de compréhension de la vie actuelle sur ce territoire aussi vaste que divers, nous vous amènerons à la rencontre des habitants et à travers eux du quotidien des différents quartiers. Il sera ensuite question de développement économique, des enjeux de mobilités, de la place de l'agriculture et bien sûr de l'épineuse question du logement.

L'explosion démographique de la commune, désormais sixième plus grande du Pays basque, avec près de 11 000 habitants, a bouleversé beaucoup de choses. Comment les « vrais » Urrugnards le vivent-ils ? Comment s'en accommodent les jeunes ? Comment et où se voient-ils dans dix ans ? Cette immersion se veut également participative. Outre un concours qui récompensera vos plus belles photos d'Urrugne, un débat a été lancé sur sudouest.fr autour de l'avenir de la route de la Corniche. Il est déjà bien animé.

Une rencontre est par ailleurs organisée ce jeudi soir au trinquet Léon-Dongaitz. L'occasion d'échanger avec plusieurs journalistes de la rédaction de « Sud Ouest » et Viviane Valette, votre correspondante. Nous jouerons ainsi notre rôle de média, en ouvrant la discussion à tous les sujets qui vous intéressent.

Bonnes lectures et à très vite !

Vincent Dewitte

HISTOIRE

Un condensé du Pays basque aux confins du royaume

Urrugne s'est construite autour de son bourg, en agglomérant diverses paroisses devenues quartiers. Dans une gouvernance qui, jusqu'à la Révolution, a conservé une part de la tradition locale



Fabien Jans

fjans@sudouest.fr

Quand on est à Urrugne, on est loin. Littéralement et étymologiquement parlant. Sans que l'on en soit sûr à 100 %, le nom de la commune pourrait tenir du basque « urrun », qui se traduit aujourd'hui par ce terme : loin. « On parle également d'urrungia, un lieu à l'écart », complète Germaine Hacala, native d'Urrugne, enseignante et inspectrice d'académie en retraite, historienne amatrice (éclairée) au sein de l'association Jakintza. « C'est vrai que lorsque l'on évoque les territoires d'Urrugne, on entrevoit les confins du royaume. »

Sur la route vers le sud et la frontière naturelle des Pyrénées et de la Bidasoa, Urrugne est un bastion. De ceux qui ont pour charge de maintenir la ligne de démarcation. Pas étonnant alors qu'en 1341, le roi d'Angleterre Édouard III, duc d'Aquitaine, signe les lettres patentes autorisant Martin de Tartas, seigneur d'Urtubie, à y édifier un château fort. En chef militaire, ce dernier se dressera en vigie des mouvements venus d'Espagne. C'est le début de l'histoire, telle que connue, liant ces terres basques à la France. C'est le point de départ de l'aggrégation de ces exploitations et fermes éparpillées, en un territoire organisé.

Destin lié aux d'Urtubie

Auparavant, qu'en était-il ? Il n'y a pas de témoignage écrit, poursuit Germaine Hacala. On a néanmoins retrouvé des vestiges qui attestent d'une présence pastorale. Au X^e siècle, apparaissent l'indication d'un lieu de culte et des relevés de

comptabilité, des cartulaires (NDLR : compilant les titres relatifs aux biens et droits de personnes, et des documents concernant leur histoire ou leur administration). » C'est tout.

La suite lie forcément le destin de cet immense territoire à celui des d'Urtubie : « L'organisation sociale du Labourd s'établit alors autour des villes de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, largement tournées vers l'océan et ses richesses commerciales, raconte Laurent de Coral, descendant de la lignée, propriétaire et occupant du château. La

« Le seigneur ne possédait en effet que la moitié des terres, l'autre restant à la main des propriétaires locaux »

campagne, dont Urrugne, est, elle, gérée par la noblesse. Mais sans que la règle féodale, appliquée dans le reste du royaume, n'y ait cours. Le seigneur ne possédait en effet que la moitié des terres, l'autre restant à la main des propriétaires locaux. Lesquels sont parvenus à préserver le droit d'aînesse dans la succession et donc la transmission des biens dans les familles. Un droit qui s'applique de façon égale pour les hommes comme pour les femmes. »

Un respect des us locaux qui explorera à la Révolution, puis avec l'application du Code civil de Napoléon. L'héritage sera alors réparti entre les descendants, ce qui aboutira au morcellement des terres, vendues au mieux offrant. À ce jeu, Antoine d'Abbadie se montrera par-



Une carte d'Urrugne établie par le cartographe César-François Cassini, au milieu du XVIII^e siècle. De nombreuses indications figurent sur le document, dont quelques fermes et autres édifices religieux. DR

ticulièrement gourmand avec l'acquisition de 35 fermes. Néanmoins, dans l'Ancien Régime, ont été posées ici les bases d'un système ayant pour socle la famille. Élaboré de façon empirique, dont la coutume n'est écrite qu'en 1506, mais qui relève bien de la tradition. Le pouvoir est partagé entre la seigneurie et le biltzar, assemblée particulière au Labourd réunissant les maires-abbés. Lesquels sont désignés pour représenter chacune des 30 paroisses du territoire : « Aucun débat n'est ouvert au sein du biltzar, qui n'est là que pour voter, poursuit

Laurent de Coral. L'ordre du jour était fixé à la sortie de la messe, sous le porche de l'église, lors de réunions des maîtres de maison, dont étaient exclus nobles et représentants du clergé, hormis pour les questions intéressantes son sacerdoce. »

Démocratie directe ou participative, réunion paroissiale ou de quartier... toute ressemblance avec les efforts actuels déployés pour redonner la parole aux habitants, et particulièrement à ces quartiers (héritiers des anciennes paroisses à l'exemple d'OIHette), serait-elle to-



Le fronton d'Urrugne, devant l'église Saint-Vincent, du nom du diacre martyr à l'honneur lors des fêtes patronales, tout comme à Hendaye et Ciboure. BERTRAND LAPEGUE

PATRIMOINE

Les d'Urtubie et Urrugne, un destin forcément lié

Toujours habité et aujourd'hui site touristique, le château d'Urtubie fut l'un des lieux de grande influence, sur l'histoire de la commune

Si l'histoire sociale d'Urrugne doit beaucoup au droit coutumier du Labourd, qui organise la société autour de « l'etxe » (la maison), elle ne peut faire fi d'autres racines : celle de l'arbre généalogique des d'Urtubie, dont le comte Laurent de Coral est le représentant de la 24^e génération. Les visites successives de rois au château, les luttes de pouvoir à la cour, les grâces et disgrâces, rythment les siècles et influent sur la vie locale. On pense à l'épisode de la chasse aux sorcières, dont on attribue encore une part de culpabilité à Tristan d'Urtubie (encore récemment dans une série télévisée contestée), que Laurent de Coral n'a de cesse de réhabiliter (un article était paru dans nos colonnes à ce sujet, au mois d'octobre 2023).

Nombreux maîtres

Moins connu, cet événement majeur qui a marqué le destin de la famille : « En 1463, Louis XI vient arbitrer, à leur demande, un conflit entre les rois de Castille et d'Aragon, raconte le descendant. Il s'installe au château d'Urtubie, dont il repart ravi, embarquant avec lui le seigneur des lieux, Jean de Montréal, pour en faire son chambellan (chef de tout le

service de la chambre). Son fils, Louis d'Urtubie, le suit et sera élevé à la cour, notamment avec le neveu du roi. »

Au jeu des successions, ce dernier est porté sur le trône. Il n'oublie pas son ami d'enfance et lui attribue la

charge de bailli. Sur la circonscription, le seigneur d'Urtubie devient ainsi le représentant du roi et exerce un pouvoir administratif et militaire. Il perdra ce bailliage au profit du seigneur de Caupenne, qui règne sur Saint-Pée-sur-Nivelle, sans que l'on en connaisse la raison à ce jour. Avant et après la Révolution, les d'Urtubie parviennent à conserver leur héritage par le truchement des unions.

Surtout, la famille présidera régulièrement à la destinée de la commune, avec plusieurs descendants élus à la fonction de maire : dont Thomas-Henri de Larralde-Diustéguy, édile durant 56 ans, ou encore Bernard de Coral, lors de trois mandats sur une période de 30 années. Enfin, Odile de Coral, épouse de Laurent, entre 2008 et 2020.

F. J.



Le château d'Urtubie a été reconstruit en 1505 sur les ruines de l'ancien château féodal érigé en 1341. BERTRAND LAPEGUE

SAVOIR URRUGNE

Nombreux sont ceux à se pencher sur l'histoire locale à Urrugne : par le biais d'une association comme Jakintza, à l'image de Germaine Hacala, d'un arbre généalogique, comme Laurent de Coral, ou de façon plus autodidacte. C'est le cas de Gérart Urrutia, auteur de divers ouvrages et dont des romans s'appuient sur les coutumes et la mythologie. L'ex-président de l'ikastola d'Urrugne chante et se démène pour organiser diverses manifestations. Un homme à rencontrer et à écouter.

talement fortuite ? « Faire l'unité de cette commune d'Urrugne, éclatée géographiquement, est un exercice compliqué », concède Germaine Hacala, qui a siégé au sein du Conseil municipal. Il devait l'être pour le seigneur. Il l'est sans doute encore aujourd'hui pour le maire, qui doit faire avec les enjeux contemporains : logement, mobilités, emploi...

Dans cette construction urbaine, le début du XVII^e siècle marque une étape qui mènera la commune vers sa physionomie actuelle, lorsque Ciboure, Hendaye puis Biriatoou obtiennent leur indépendance, alors que le seigneur Tristan d'Urtubie n'est pas en odeur de sainteté auprès du roi Henri IV.

Montagne, pêche et corsaires

En résulte un découpage à la logique parfois déroutante : « Que nous ayons conservé Olhette s'entend parfaitement, reprend l'historienne. Il fallait préserver l'accès à la montagne et le chemin d'Intzola, le seul carrossable vers Bera, au sud des Pyrénées, avec qui Urrugne partageait des relations d'usage de pâturage. Tout comme l'accès à la Bi-

dasso, alors que la pêche au saumon était une activité lucrative. Socoa, de son côté, offrait toujours une voie vers l'océan. Les Urrugnards sont un peuple de grands marins. Rappelons notamment que le corsaire Joannis de Suhigaraychipy, dit Coursic, est né ici. Bébobie, évidemment, était le pont vers l'Es-

« Faire l'unité de cette commune d'Urrugne, géographiquement éclatée, est un exercice compliqué »

pagne, avec le droit de passage qui l'accompagne. Mais on ne connaît pas les raisons qui ont poussé à conserver Kechilhoa, par exemple, dont le bassin de vie est davantage tourné vers Ciboure. »

Un mitage qui se poursuit avec la création et l'aménagement urbain de nouveaux quartiers, tel celui de Kafartenea. Et qui contraint aujourd'hui les décideurs à résoudre les diverses problématiques du logement, de la protection des terres ou encore de la mobilité.

Notre Dame de Soccori, le cadeau des marins

L'édifice religieux a été érigé sur les hauteurs d'Urrugne, après l'exploit de marins lors du siège de l'île de Ré par les Anglais

En 1627, le duc de Buckingham vient laver un affront subi quelques années plus tôt à la cour du roi de France, en imposant un siège à l'île de Ré. Le Premier ministre anglais n'est pas un timide. C'est à la tête d'une centaine de navires et 7 000 hommes, qu'il compte raviver en France les guerres de Religion, dont le feu a été atténué par Henri IV, puis Louis XIII.

Sans y parvenir, il tient quand même sous la menace, une garnison française de 1 200 hommes. Lesquels ne pourront être ravitaillés qu'au prix d'un exploit naval de marins basques, qui parviennent à gruger l'ennemi anglais, à deux reprises.

Prières exaucées

Au cours d'une de ces tentatives, le vent cesse de souffler. Sur leurs pinasses, les Basques sont à l'arrêt, face aux Anglais. Ils se mettent à prier la Vierge Marie, lui demandant



La chapelle Notre-Dame de Soccori est accessible depuis la mairie, en suivant la rue du même nom. BERTRAND LAPEGUE

une météo favorable. En échange, ils font le vœu de lui faire bâtir une église sous le nom de Notre-Dame du Bon Secours. Prières exaucées, promesse tenue. La chapelle de So-

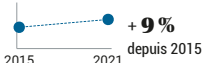
corri est bâtie. Détruite en 1793, elle est reconstruite en 1831 grâce à la municipalité et aux dons des habitants.

F. J.

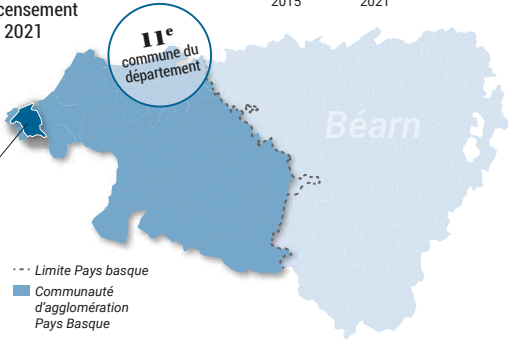
Plus de 10 000 habitants à Urrugne, une hausse progressive depuis 1968

10 543 habitants

au dernier recensement de 2021



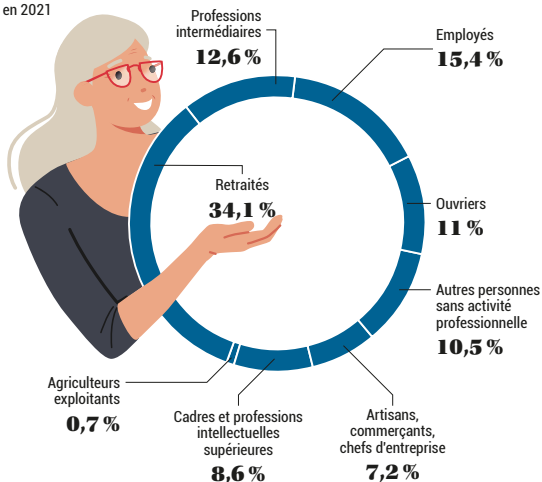
11^e commune du département



Urrugne appartient à la Communauté d'agglomération Pays basque (33 communes).



Catégorie socioprofessionnelle des personnes âgées de 15 ans ou plus en 2021



Densité

en 1968 en 2021

83,9

208,5

habitants / km²

Taux de natalité

en 1968 en 2021

13,5

9,1

pour 1 000 habitants

Taux de mortalité

en 1968 en 2021



pour 1 000 habitants

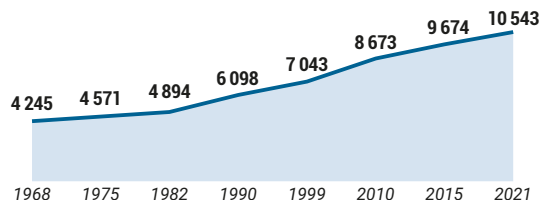
Répartition des genres

Femmes 52 %

Hommes 48 %

Évolution de la population depuis 1968

depuis 1968



Répartition de la population par tranche d'âge

Hommes 48^{90 ans et plus} **Femmes 117**

391 de 75 à 89 ans **539**

1 161 de 60 à 74 ans **1 224**

1 065 de 45 à 59 ans **1 180**

914 de 30 à 44 ans **986**

690 de 15 à 29 ans **590**

794 de 0 à 14 ans **844**

Répartition des ménages

Famille monoparentale **9 %**

Couple avec enfant(s) **20,3 %**

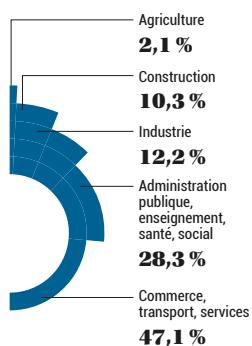
Couple sans enfant **24,3 %**

Autres ménages sans famille **1 %**

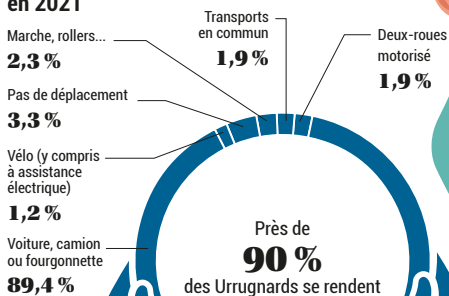
Femmes seules **27,8 %**

Hommes seuls **17,6 %**

Emplois des actifs d'Urrugne selon le secteur d'activité



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021



Près de **90 %** des Urrugnards se rendent au travail en voiture

10 % des ménages sous le seuil de pauvreté.

50 % des habitants gagnent* moins de 23 800 € par an.

* Médiane du revenu disponible par unité de consommation